

MASTER - Biodiversité, écologie et évolution (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP34154

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**

Code(s) NSF :

113 : Sciences naturelles, biologie-géologie

213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

118 : Sciences de la vie

Formacode(s) :

13078 : politique agricole

21007 : recherche agronomique

12522 : développement durable

12205 : cartographie

12054 : sciences naturelles

Date d'échéance de l'enregistrement : **31-08-2024**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
COMMUNAUTE D UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE PARIS SACLAY	-	-
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	-	-

UNIVERSITE DE RENNES I	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	-	-
INSTITUT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN ALIMENTATION SANTE ANIMALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET ENVIRONNEMENT	-	-
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES AGROALIMENTAIRES HORTICOLES ET DU PAYSAGE	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	-	-
EC NAT SUP BORDEAUX SCIENCES AGRO	-	-
INST NAT ETUDES SUP AGRO MONTPELLIER	-	-
INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	-	-
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON	-	-
UNIVERSITE DE LA GUYANE	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Collecte et traitement d'informations relatives à la structure et au fonctionnement des espaces naturels et/ou des écosystèmes : bibliographiques, enquêtes auprès d'acteurs, inventaires et mesures de terrain, au sein de collectivités territoriales, bureaux d'études en aménagement ou environnement, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement ou organismes de recherche.
- Analyse et traitement de données pour établir un diagnostic, dégager des enjeux, élaborer des préconisations ou des plans de gestion de milieux ou de ressources naturelles.
- Rédaction de documents : rapports scientifiques, diagnostic environnemental ou de territoire, études d'impact environnemental, plans de gestion et d'aménagement du territoire, réponses aux appels à projet en biodiversité/ aménagement / développement / environnement, cartes.
- Communication : restitution écrite et orale de travaux suivant les normes du secteur socio-professionnel concerné (milieu académique, acteurs du territoire...), animation de réunions impliquant les acteurs du territoire (élus, associations, services de l'Etat, chambres consulaires...), organisation événements promouvant les écosystèmes et espaces naturels sensibles.
- Veille documentaire et réglementaire dans le domaine de la biodiversité et l'environnement.

Compétences attestées :

- Mobiliser une culture générale et pluridisciplinaire sur des cas de référence en écologie et/ou évolution, et l'appliquer à une mission dans le secteur socioprofessionnel
- Collecter ou produire des données, bibliographiques ou de terrain, permettant de décrire un objet
- Concevoir et mettre en œuvre une chaîne d'opérations pour une étude en écologie dans le cadre d'un travail de recherche ou d'une étude d'impact : élaborer un plan expérimental ou un plan d'échantillonnage, tester une hypothèse scientifique, valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ou aux mesures, apprécier les limites de validité du modèle, identifier les sources d'erreur
- Conceptualiser les conséquences d'un changement d'échelle spatiale et/ou temporelle
- Synthétiser l'état de l'art dans un domaine de la spécialité ; connaître et savoir utiliser les principales sources d'information en exerçant son sens critique
- Identifier et appliquer des outils d'acquisition de données (traitement d'images satellitaires, géomatique) et d'outils d'analyses mathématiques et/ou informatiques aux objets écologiques (statistiques, écriture et étude de modèles mathématiques)
- Mobiliser des compétences élémentaires en programmation notamment pour l'automatisation de tâches en analyses de données
- Appréhender la dimension globale d'un écosystème (structure spatiale et paysagère, occupation du sol, usages, pressions, acteurs, conflits)
- Connaître les acteurs du secteur socio-professionnel et leurs rôles.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34154BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

<p>RNCP34154BC02</p> <p>Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34154BC03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP34154BC04

Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- O : Administration publique
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : activités de services administratifs et de soutien

Type d'emplois accessibles :

- Chargé de mission environnement et développement durable
- Ingénieur géomaticien
- Chargé d'études en biodiversité

- Chargé de mission en écologie
- Chargé d'études en modélisation
- Gestionnaire de site naturel
- Formateur en biologie-écologie

Code(s) ROME :

- K1404 - Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1808 - Information géographique
- A1303 - Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant
- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS -

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
Par candidature individuelle		X	-

En contrat de professionnalisation	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE —

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Agrocampus Ouest, arrêté du : 03/07/2017 Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Bordeaux Sciences Agro , arrêté du : 22/07/2016 Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, arrêté du : 21/05/2015 Institut national polytechnique de Toulouse, arrêté du : 05/04/2016 Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Guyane, arrêté du : 29/06/2017 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 06/11/2017 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université des Antilles, arrêté du : 02/10/2017 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017 Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016 VetAgro Sup, arrêté du : 25/07/2016

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

http://www.agrocampus-ouest.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.agrocampus-ouest.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://univ-amu.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://univ-amu.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.agro-bordeaux.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.agro-bordeaux.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) www.montpellier-supagro.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.montpellier-supagro.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) www.inp-toulouse.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.inp-toulouse.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-jfc.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-jfc.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-lyon1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-lyon1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-angers.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-angers.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.u-bordeaux.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.u-bordeaux.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://u-bourgogne.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://u-bourgogne.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-brest.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-brest.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-fcomte.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-fcomte.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-guyane.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-guyane.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-reunion.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-reunion.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution)

[/Biodiversite_ecologie_et_evolution \(http://www.univ-reunion.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution\)](http://www.univ-reunion.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-lille.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-lille.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.umontpellier.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.umontpellier.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-perp.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-perp.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-perp.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-perp.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-poitiers.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-poitiers.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-tours.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-tours.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-tours.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-tours.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-ag.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-ag.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.univ-tlse3.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.univ-tlse3.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-rennes1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-rennes1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) https://www.univ-rennes1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (https://www.univ-rennes1.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.ut-capitole.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.ut-capitole.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) http://www.ut-capitole.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.ut-capitole.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution) www.vetagro-sup.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution (http://www.vetagro-sup.fr/master/Biodiversite_ecologie_et_evolution)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19312/39324>)